



## CONGRES FEDERAL 2023

### COMPTE RENDU ATELIER n°6 - Ecologie et Biodiversité

#### **Animateurs :**

- Alain Grimbert, Administrateur territorial, Président de la Commission nationale Ecologie, biodiversité, développement durable (CNEBDD), FFRandonnée ;
- Annette Gogneau, Administratrice territoriale, membres de la CNEBDD, FFRandonnée.

#### **Comités qui apportent des témoignages :**

- CDRP du Nord – Alain Grimbert, Président
- CDRP de Seine-et-Marne – Danielle Trarieux, Vice-Présidente

#### **Participants :**

17 participants, tous bénévoles de comité, de club ou du siège. Aucun salarié ne participe aux échanges mais Laure Sagaert a veillé à la bonne installation de l'atelier et nous l'en remercions.

#### **L'atelier est ouvert par Alain Grimbert qui rappelle les objectifs :**

- Comment prendre en compte la biodiversité dans la pratique de la randonnée et de ses activités connexes et par les différents acteurs fédéraux (du club au siège fédéral) ?
- Comment sensibiliser, former et faire contribuer les adhérents, les licenciés, les sympathisants, les donateurs à la lutte contre le réchauffement climatique autour d'un projet commun ?
- Comment reconnaître et valoriser les engagements volontaires individuels et collectifs de l'ensemble des acteurs fédéraux ?

#### **Annette Gogneau présente un état des lieux de la prise en compte des problématiques environnementales au sein de la FFRandonnée :**

- Dans le cadre du **plan fédéral 2021-2028** (Axe 3 – Faire de la FFRandonnée un acteur social majeur - Réaffirmer le positionnement de la FFRandonnée sur les grands sujets de société : affirmer un positionnement fort dans le domaine de la transition écologique, en participant activement aux actions liées à l'environnement et à la protection de la biodiversité
- Par la création de la **CNEBDD** et d'un **réseau de correspondants en région** (une correspondante régionale est présente dans la salle)
- Par l'existence de dispositifs protecteurs pour l'environnement (Suricate par exemple) et la mise à disposition de documents tels que **Le guide méthodologique pour l'organisation de manifestations de protection de l'environnement** créé par la CNEBDD et la **Charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'évènements à l'horizon 2024**.





## Témoignages de comités

**Le Randoboisement** (comité du Nord) : évènement de reboisement en bordure d'un chemin de randonnée à Esquebelcq.

Cette opération a associé plusieurs acteurs : Club, Comité, école, Communauté de Communes et Mairie et a été promue par une bonne communication. Avec la participation de nombreux jeunes et familles, 60 arbres ont été plantés sur 400 mètres sur un espace de régulation des crues dans la ville d'Esquebecq, reprofilé récemment.

**La rando au service du développement durable en milieu urbain** (comité de Seine-et-Marne) : création d'un parcours semi-urbain dans le parc de l'arboretum aménagé sur le territoire de la commune de Moissy-Cramayel.

Cet espace paysager de 2 buttes a pu voir le jour, suite aux travaux d'aménagement réalisés par l'entreprise ECT, à partir de terres inertes (non polluées) excavées des chantiers du sud-est d'Ile de France et avec laquelle le Comité de Seine-et-Marne a tissé un partenariat. Après concertation avec l'OT du Grand Paris sud et la Mairie, le parcours créé par le comité permettra à partir du centre-ville ou des quartiers limitrophes d'accéder directement au parc de l'arboretum en incitant à la pratique d'une mobilité douce et, pour les plus sportifs, la possibilité de parcourir un itinéraire de 14 km adapté à leurs besoins sans avoir recours à des véhicules motorisés pour s'y rendre.

## Les échanges entre participants ont permis de mettre en avant les éléments suivants :

1. La communauté des randonneurs est sensibilisée à la protection de l'environnement. Il y a dans le réseau beaucoup de bonnes volontés et d'idées mais la mise en œuvre s'avère souvent difficile lorsqu'il s'agit d'actions autres que le ramassage-nettoyage des sentiers.
2. Le sujet environnement souffre d'un manque de communication et d'échanges : les outils présentés dans l'état des lieux ne sont pas connus de tous, les actions réalisées sur le terrain par les comités et les clubs restent le plus souvent « confidentielles »
3. Les chemins ruraux doivent être protégés non seulement du point de vue de leur emprise mais aussi pour la préservation de l'environnement et la Fédération doit continuer de s'impliquer dans cette protection.
4. Il existe des synergies très fortes entre l'environnement, les mobilités actives, la jeunesse (éducation à l'environnement)
5. Le développement durable doit être valorisé dans les évènements fédéraux. Il est proposé de mettre à profit la Grande Randonnée vers Paris pour accroître la visibilité de l'engagement fédéral sur ce point (par exemple organisation d'une exposition dans une ville étape)

